

Vos questions / nos réponses

"Drogue et alcool ?"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/12/2009 09:02

Bonjour,

un de mes proches est dans un centre d'alcoologie,il ne lui reste plus que 15 jours à faire,tout se passait bien jusqu'à il y a 2 jours ,elle m'a avouée acheter de l'herbe durant ses sorties autorisée,cela va t'il mettre sa cure en echec ? Dois-je prévenir le centre? S oui,j'ai peur que cette personne se doute que je l'ai balançée et qu'elle perde toute confiance en moi .Merci.

Cordialement

Mise en ligne le 02/12/2009

Bonjour,

Une cure entraîne souvent une profonde remise en question avec une implication émotionnelle très importante. La personne met beaucoup d'énergie pour pouvoir vivre sans consommer d'alcool.

Prévenir le centre sur cette consommation d'herbe, risque alors, de mettre votre ami en difficulté et de le fragiliser aussi bien vis à vis de l'équipe d'encadrants (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux) que des autres résidents du centre.

En plus, sa confiance en vous serait fortement mise en cause.

Par conséquent, dans une telle situation, la prudence est préférable.

Essayez de discuter avec votre ami sur le déroulement de sa cure et sur ses projets. S'il vous paraît anxieux ou angoissé, conseillez-lui de demander du soutien auprès de l'équipe du centre.

Vous pouvez également lui proposer de nous appeler au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h, gratuit depuis un poste fixe. Si besoin, nous pourrions l'écouter et l'aider à trouver un centre dans son département de résidence pour continuer à être soutenu après sa cure.

Cordialement.
